



Confédération Nationale des Travailleuses - Solidarité Ouvrière
Syndicat national des Activités postales et Télécommunications

Appel à solidarité avec Christophe,

postier, militant du syndicat CNT-SO des Hauts-de-France !



Notre camarade **Christophe, facteur à la PPDC d'Hirson dans l'Aisne, est en lutte depuis plusieurs années avec la direction de la Poste.** À la suite d'inaptitudes professionnelles il s'est vu préconiser par la Médecine de prévention l'attribution d'un poste de travail adapté. Cette demande n'a jamais été respectée par la Poste. Son poste de travail a été délocalisé à La Capelle sans qu'aucun entretien ne soit organisé pour déterminer les modalités de cette mutation qui augmente la durée de son trajet quotidien.

Christophe a également été victime de harcèlement moral et de non prise en considération de sa souffrance au travail. Il a gagné une première fois en 2018 contre la direction mais depuis cette condamnation aucun changement concret de sa situation. Malgré cette décision de justice la situation de Christophe n'a pas changé.

Il poursuit donc son combat juridique, et après avoir perdu en première instance, il se pourvoit en appel devant la Cour d'Appel d'Amiens. Le syndicat CNT-SO lui a fourni un avocat Cette action juridique impose que la solidarité syndicaliste s'affirme concrètement.

Le Syndicat National des Activités Postales et des Télécommunications organise donc une campagne de solidarité pour financer la procédure. **Notre objectif est de recueillir 1300€.**

Les chèques sont à libeller à l'ordre de Syndicat Dep. Des Travailleurs des PTT du 95.



UN COUP CONTRE L'UN·E DE NOUS

EST UN COUP CONTRE TOUS ET TOUTES !

nous
contacter :

CNT-Solidarité Ouvrière

Syndicat National des Activités Postales et des Télécommunications

4 rue de la Martinique, 75018 Paris

06 02 34 06 29

poste-telecom@cnt-so.org

 **cnt.so**

 **so_postales**

www.cnt-so.org

